



vignerons
indépendants
de France

Manifeste pour des communes vivantes et des territoires qui rayonnent

*Nos villages,
nos vignes,
notre avenir*



Notre appel aux candidats et aux élus

Nous invitons chaque équipe municipale à :

- intégrer cet appel à agir dans son programme,
- s'engager publiquement sur ces axes,
- construire une relation durable avec les Vignerons Indépendants et leur organisation départementale.

Les Vignerons Indépendants, acteurs incontournables des territoires vivants

Les Vignerons Indépendants sont des femmes et des hommes à la tête de TPE artisanales, créateurs de tendances et de plaisir, premiers employeurs du secteur, acteurs économiques et élus locaux. Présents dans 25 000 communes rurales et péri-rurales, ils mettent en œuvre une production cousue main à partir de leurs vignobles, la commercialisent, et accueillent le public sur leurs domaines. C'est le modèle leader majoritaire qui incarne l'avenir de la viticulture française.

Ils vivent et investissent durablement dans les territoires. Acteurs quotidiens de la vie locale, souvent élus, toujours partenaires, les Vignerons Indépendants sont des piliers durables de la vie économique et démocratique de nos communes.



Les Vignerons Indépendants mettent en valeur

57 % des vignes françaises

gènèrent

58 % de la production nationale

réalisent

60 % du chiffre d'affaires viticole

représentent

80 % des emplois permanents du secteur

Ces artisans investissent, innovent, aménagent le territoire et participent pleinement à la vie sociale, culturelle et économique des communes.

Les Vignerons Indépendants incarnent donc une France enracinée, respectueuse, dynamique, authentique et pleinement moderne.

Ils ne sont pas les gardiens des cendres du passé, ils sont les artisans créateurs d'un futur possible, désirable et enthousiasmant.

Là où une vigne s'enracine, une école chante, une boulangerie vit, un café respire. Là où un vigneron disparaît, un village s'éteint peu à peu !

Pour des territoires vivants, pour une démocratie locale authentique, pour une France durable : engageons-nous ensemble !

Les métiers de maires et de vignerons se croisent à chaque carrefour de la vie locale : dans les documents d'urbanisme, les projets touristiques, la préservation des paysages, la gestion de l'eau, l'aménagement du territoire, l'attractivité économique et l'accueil des jeunes vignerons, chefs d'entreprise de demain.

Les communes et leurs élus sont nos premiers partenaires, nos premiers soutiens, et bien souvent nos premiers recours. C'est à cette échelle que se prennent les décisions qui conditionnent la vitalité de nos entreprises et donc l'avenir de nos territoires.

Les Vignerons Indépendants partagent avec les maires une même ambition : **faire vivre et rayonner leurs communes, dans la dignité, la diversité et la singularité.**

Le maire et le vigneron partagent ce même courage : celui de croire encore en leur village, en la France des territoires.

Propositions des Vignerons Indépendants de France aux candidats et aux maires des communes rurales

C'est à l'échelle des communes que se décident les projets de vie, les projets économiques et les solutions concrètes, structurantes et durables pour l'avenir des territoires.

Ce manifeste n'est pas une simple déclaration : c'est une convocation à l'action !

Notre postulat

Les communes rurales et péri-rurales françaises font face à quatre défis majeurs :

- l'urgence climatique, la protection des populations et de l'environnement,
- la fragilisation de l'économie et des emplois locaux,
- la pression sur le foncier agricole et viticole (artificialisation des sols)
- une attente citoyenne forte de sens, de proximité, d'authenticité et de cohérence.

Les **entreprises artisanales et familiales de Vignerons Indépendants** sont au cœur de ces différents enjeux. Elles structurent les paysages, créent de l'emploi non délocalisable, accueillent du public et participent à la vitalité des communes.

Elles ne sont pas un problème à gérer, mais bien une solution territoriale d'avenir à construire en partenariat avec les élus locaux.

Notre ambition

- Faire des communes des **alliées actives** des TPE de vignerons indépendants.
- Ancrer le développement territorial dans une **économie directe, durable et non délocalisable**.
- Contribuer à des **territoires vivants et attractifs**, où l'activité économique, l'habitat et les services coexistent durablement
- Faire rayonner les territoires ruraux comme **moteurs de richesse, d'attractivité et de fierté françaises**.





AXE

Adaptation au défi climatique et protection de la biodiversité

Il est temps de changer de paradigme, et d'agir pour ne plus subir !

Le climat change et impacte avec force et récurrence nos entreprises et nos territoires. Les Vignerons Indépendants sont en première ligne des effets du dérèglement climatique, et ils n'attendent pas de solutions miracles, mais davantage d'investissements publics pour la recherche, l'adaptation, l'innovation, et un plan massif et ambitieux d'investissements dans les outils de protection physique de nos vignobles.

Objectif

Accompagner les exploitations viticoles dans leur adaptation au dérèglement climatique et à ses conséquences de plus en plus récurrentes et dévastatrices, tout en contribuant à la sécurité des personnes, des biens et des territoires, et à la protection des espaces naturels locaux et de leur biodiversité.

Engagements municipaux

- Reconnaître l'agriculture et la viticulture comme acteurs clés de l'adaptation au changement climatique
- Intégrer les enjeux viticoles dans les politiques publiques locales sur le climat et sur la prévention des risques (incendies, inondations, sécheresse)
- Accompagner et soutenir la protection des vignobles face aux aléas climatiques
- Encourager les pratiques favorables à la protection de la biodiversité (haies, corridors écologiques, sols vivants), nécessaire à la préservation des territoires

Actions concrètes

- Porter un plan massif et ambitieux d'investissement de protection physique du vignoble contre les aléas (gel, grêle, sécheresse) cofinancé par l'État, les Régions et les fonds du FEADER
- Accompagner les projets de création et de gestion collective de l'eau sous toutes ses formes (retenues, bassins d'expansion de crues, forages, REUSE) et pour tous les usages
- Favoriser les actions locales en faveur des haies, sols vivants et paysages
- Intégrer l'agriculture et la viticulture dans les Plans Climat-Air-Énergie Territoriaux et dans les Plans de Prévention des Risques Naturels Prévisibles
- Coordonner les politiques publiques d'adaptation climatique entre les différents niveaux de collectivités (communes, intercommunalités, Départements, Régions)
- Développer des partenariats opérationnels à l'échelle des communes avec les Chambres d'agriculture, syndicats de rivières, services de l'État et organismes techniques
- Simplifier les procédures locales pour les projets agroécologiques, notamment pour favoriser les installations, transmissions ou sorties de village

“ On ne protège pas la nature contre ceux qui y vivent, mais avec eux. ”



AXE

2

**Économie locale,
emploi et
transmission**

Un partenariat fort pour aller plus loin pour nos territoires

Dans plus de **25 000 communes françaises**, le vignoble est souvent le dernier rempart contre la désertification. **Quand un domaine disparaît, ce sont des commerces, des services, une école parfois, qui vacillent.** À l'inverse, **quand un vigneron s'installe** ou qu'une exploitation est transmise, c'est **tout un territoire qui respire à nouveau.**

Les entreprises viticoles artisanales sont des **pilliers économiques** des communes rurales et péri-rurales. Elles créent et maintiennent des emplois durables, souvent hors des grands centres urbains, irriguent l'économie locale, favorisent l'installation des jeunes, contribuent à l'attractivité des communes et font vivre de nombreuses filières de proximité connexes à leur métier (bâtiment, transport, services, tourisme).

Au-delà de la production viticole, de nombreuses exploitations développent une **activité œnotouristique** directement intégrée au domaine: accueil du public, vente directe, animations, hébergement ou restauration. Ces activités, indissociables de l'exploitation agricole, prolongent le travail du vigneron, créent de la valeur ajoutée sur place et génèrent des retombées directes pour le territoire et l'emploi local.

La viticulture indépendante est donc une **économie de proximité et du temps long**, fondée sur le travail, l'investissement et la transmission, une véritable chance pour nos territoires ruraux. Dans un contexte de pression économique, de défi du renouvellement des générations et de tensions sur le foncier et le logement, la pérennité de ces entreprises dépend aussi des **choix municipaux** en matière d'urbanisme, d'aménagement, de services et d'accueil des actifs.

Les Vignerons Indépendants demandent que chaque projet municipal reconnaisse la viticulture indépendante comme **un atout stratégique pour l'emploi et l'économie locale.**

Objectif

Garantir la viabilité économique des entreprises viticoles artisanales, sécuriser l'emploi local, et créer les conditions favorables à l'installation, la transmission et la pérennité des exploitations.

Engagements municipaux

- Reconnaître les exploitations viticoles comme **entreprises stratégiques** pour l'emploi, l'économie locale, l'aménagement et l'attractivité du territoire
- Intégrer l'œnotourisme comme une activité économique générant des prestations touristiques, indissociable de l'exploitation viticole, nécessitant **des règles d'urbanisme adaptées à l'accueil du public au domaine.**
- **Soutenir et favoriser la transmission** des exploitations familiales
- **Faciliter l'accès au foncier agricole et au logement** pour les actifs agricoles, les salariés et les saisonniers
- **Prendre en compte les besoins spécifiques des exploitations viticoles** et de leurs salariés dans les politiques locales de services et de mobilité

Actions concrètes

- Mettre en place des documents d'urbanisme intégrant les activités agricoles et viticoles, sécurisant le foncier et les équipements et aménagements nécessaires à l'accueil œnotouristique, et facilitant la transmission et l'installation des exploitations.
- Accompagner les projets de développement des domaines: caves de vinification, de conditionnement ou de stockage, caveaux d'accueil, extensions et aménagements liés à l'accueil du public (parkings visiteurs, accès pour véhicules légers et bus)
- Travailler à l'échelle intercommunale sur des solutions de logement adaptées aux actifs agricoles et aux salariés saisonniers
- Intégrer les exploitations viticoles dans les réflexions locales sur les mobilités du quotidien (accès aux domaines, zones d'activité, circuits touristiques)

Sans prise en compte des spécificités de nos TPE artisanales, il n'y a ni avenir agricole, ni avenir économique au cœur des communes viticoles.

“ Nos vins, ceux de nos artisans vignerons, racontent la France – non pas celle des slogans, mais celle des saisons, des paysages, des odeurs, celle des terroirs et des appellations.



AXE

3

Valorisation des productions locales, attractivité, œnotourisme et rayonnement des territoires

La France ne rayonne pas parce qu'elle est grande, elle rayonne parce qu'elle est singulière. Et cette singularité naît avant tout dans ses territoires

Les citoyens sont aujourd'hui en recherche **de sens, de proximité et de personnalisation**. Les Vignerons Indépendants répondent pleinement à cette attente de transparence, de valeurs et de singularité.

Produire, transformer, élever, habiller, personnaliser et commercialiser: pour le Vigneron Indépendant, **tout est visible, identifiable, différenciable... donc unique!** Chaque vin est une création cousue main, fruit d'un lieu, d'un savoir-faire et d'une histoire assumée.

Les vigneronne ne peuvent donc être réduits à de simples producteurs de vin, ils portent et incarnent **l'identité de nos territoires**: appellations, histoire, paysages, tradition et mémoire vivante.

Cette singularité est une **force de rayonnement**. Le vin est l'un des ambassadeurs les plus puissants de la France dans le monde. Derrière chaque bouteille dégustée, offerte ou exportée, c'est donc une commune qui se révèle.

Les Vignerons Indépendants sont les ambassadeurs économiques de cette France authentique, responsable et créative. Ils exportent bien plus que du vin: ils exportent une culture, une histoire, une promesse de qualité, une image du territoire, un imaginaire émotionnel en lien direct avec le consommateur. Sur les salons internationaux, dans les caves et sur les tables du monde entier, **ils incarnent un modèle économique à taille humaine, moderne et résilient**.

Objectif

Redonner de la valeur au travail artisanal local, renforcer le lien affectif entre producteurs, habitants et visiteurs, faire du vin et des savoir-faire de véritables leviers d'attractivité économique, touristique, résidentielle et internationale.

Engagements municipaux

- **Promouvoir une image positive et qualitative du territoire** fondée sur les productions locales, dans les événements municipaux et la communication.
- **Faire des domaines viticoles des piliers de la stratégie touristique locale**, en valorisant une offre œnotouristique expérientielle fondée sur l'accueil, la rencontre, l'émotion et l'authenticité.

- Favoriser et promouvoir la rencontre directe « passeuse d'émotions » entre producteurs et consommateurs, **en soutenant l'accueil du public sur les exploitations et les circuits courts de valorisation**.
- Reconnaître pleinement **les Vignerons Indépendants comme acteurs à part entière** de l'offre touristique locale, en lien étroit avec les offices de tourisme.

Quand un visiteur français ou étranger découvre un domaine, c'est toute la commune qui s'ouvre à lui.

Actions concrètes

- Créer et soutenir les lieux et événements de valorisation des productions locales: halles, marchés, événements mettant en lumière les producteurs et vigneronne du territoire.
- Valoriser, dans les communications communales et intercommunales, les événements organisés par les vigneronne au cœur des domaines.
- Mettre en place et pousser une signalétique identifiant les domaines viticoles et les artisans locaux, en créant et animant des parcours œnotouristiques communaux ou intercommunaux.
- Apporter un soutien logistique, promotionnel voire financier aux événements et projets à visée œnotouristique.
- Intégrer systématiquement les domaines viticoles et leurs offres œnotouristiques dans les actions des offices de tourisme (promotion, programmation, communication, commercialisation).
- Développer des animations territoriales associant vin, patrimoine et culture.

Défendre les entreprises vigneronne locales, c'est voter tous les jours pour son territoire.



AXE

4

**Dialogue,
gouvernance et
démocratie locale**

Pour une cohabitation paisible et durable entre activité viticole indélocalisable, habitat et qualité de vie

Les entreprises familiales de Vignerons Indépendants créent une richesse non délocalisable: elle est réinvestie localement et irrigue directement les entreprises des territoires. Elle contribue au financement des écoles, des services publics, des infrastructures et de la vie associative.

Contrairement aux modèles industriels ou spéculatifs, **la viticulture indépendante s'inscrit dans le temps long: celui de la transmission, de la responsabilité, de la durabilité et de l'ancrage territorial.** Elle constitue donc un rempart contre la désertification économique et sociale, une véritable diplomatie économique du quotidien au cœur de nos territoires ruraux.

Cet ancrage dans la durée suppose toutefois de la visibilité pour se projeter et investir dans l'avenir. L'évolution des usages, l'arrivée de nouveaux habitants, la pression foncière et les attentes sociétales rendent indispensables une gouvernance locale fondée sur le dialogue, l'anticipation et la cohabitation apaisée entre activités viticoles et agricoles, habitat et cadre de vie.

Chaque décision locale – un permis, un zonage, une infrastructure, un projet d'aménagement – peut être un levier ou un frein à la vitalité et à la pérennité des exploitations viticoles. **C'est à l'échelle communale que se construisent les solutions concrètes, durables et acceptables par tous.**

Les Vignerons Indépendants sont des acteurs économiques, mais aussi, avec leurs familles et leurs salariés, des citoyens à part entière de leur commune. Ils vivent avec elle, pour elle, et contribuent quotidiennement à son fonctionnement, à son attractivité et à son rayonnement. À ce titre, **ils doivent être pleinement associés aux décisions qui façonnent leur devenir professionnel ainsi que leur qualité de vie familiale.**

Objectif

Construire des politiques locales partagées avec les Vignerons Indépendants, acteurs du territoire, afin d'assurer une gouvernance équilibrée et de garantir une cohabitation durable entre activité viticole, habitat et qualité de vie.

Engagements municipaux

- **Instaurer un dialogue régulier** entre élus et professionnels
- **Associer les Vignerons Indépendants** du territoire aux décisions locales impactant l'agriculture, l'urbanisme, les projets d'accueil du public et d'œnotourisme, l'aménagement du territoire, **dans un esprit de dialogue et de confiance**
- **Préserver durablement les terres agricoles et viticoles** dans les choix d'aménagement
- **Favoriser une cohabitation apaisée** entre habitants et activités agricoles et viticoles

Actions concrètes

- Intégrer dans les documents locaux d'urbanisme (PLU, PLUi, SCoT) des règles claires de protection du foncier agricole.
- Prévoir, dans les nouveaux projets d'urbanisation en bordure de parcelles agricoles, des zones tampons végétalisées intégrées dans les emprises foncières portées par les aménageurs.
- Sécuriser explicitement dans les PLU et PLUi les équipements et aménagements nécessaires à l'accueil œnotouristique (caveaux, extensions, parkings visiteurs, accès véhicules légers et bus, hébergement au domaine), dans un cadre réglementaire adapté à la réalité agricole des exploitations.
- Mettre en place régulièrement des espaces de dialogue locaux associant élus et vignerons, et évaluer ensemble la portée des politiques publiques locales.
- Associer les professionnels viticoles aux décisions impactant l'aménagement de leur territoire.

“ La démocratie locale commence par l'écoute de ceux qui vivent, valorisent et travaillent sur le territoire. ”

S'engager avec les Vignerons Indépendants, c'est:

- renforcer l'économie et les emplois locaux,
- préserver les terroirs, les appellations et les paysages,
- soutenir et défendre des entreprises responsables, non délocalisables et à taille humaine,
- améliorer l'attractivité résidentielle, touristique et œnotouristique,
- favoriser le vivre-ensemble en conciliant qualité de vie et activité économique

Un choix politique clair

Il n'y aura pas de puissance économique française sans territoires ruraux vivants.

Il n'y aura pas de territoires ruraux vivants sans entreprises artisanales et familiales fortes.

« La France ne gagnera pas par la quantité, mais par l'excellence, l'authenticité et l'ancrage territorial ! »

À l'heure des municipales, un choix s'impose:

- celui d'un développement respectueux des femmes et des hommes,
- celui d'une économie créatrice de richesse, de sens, et protectrice de la biodiversité,
- celui d'un rayonnement qui part des villages pour rejaillir sur notre pays et sa performance.

Les municipales sont un moment décisif, elles déterminent si nos communes seront à l'avenir des territoires subis ou des territoires choisis.

Sans maires, il n'y a pas de villages vivants. Sans vigneronnes et vignerons, il n'y a pas de France du goût, ni de culture du paysage.

Ensemble, élus locaux et vignerons indépendants portent une même ambition: **faire vivre la France des territoires**, celle qui a une âme, celle qui fait lever la tête et battre le cœur des artisans vigneronnes, celle qui a donc un avenir.

Les Vignerons Indépendants proposent un chemin:

- une économie enracinée, créatrice de valeur ajoutée et d'emplois non délocalisables,
 - une transition climatique pragmatique et protectrice,
 - des communes vivantes, attractives et accueillantes
 - un rayonnement national et international fondé sur l'authenticité et le savoir-faire.
- De nombreux vignerons indépendants sont déjà maires, adjoints ou conseillers municipaux. Ils démontrent chaque jour que **l'engagement agricole et l'engagement municipal sont complémentaires, au service de tous.**

Nos entreprises artisanales non délocalisables, ambassadrices de nos territoires, ne demandent pas à être assistées. Elles demandent à être reconnues, écoutées et accompagnées.



Vignerons Indépendants de France
18, Avenue Winston Churchill - CS 6000994227 CHARENTON-LE-PONT cedex
Téléphone : 01.53.66.33.00
info@vigneron-independant.com
www.vignerons-independants.com